

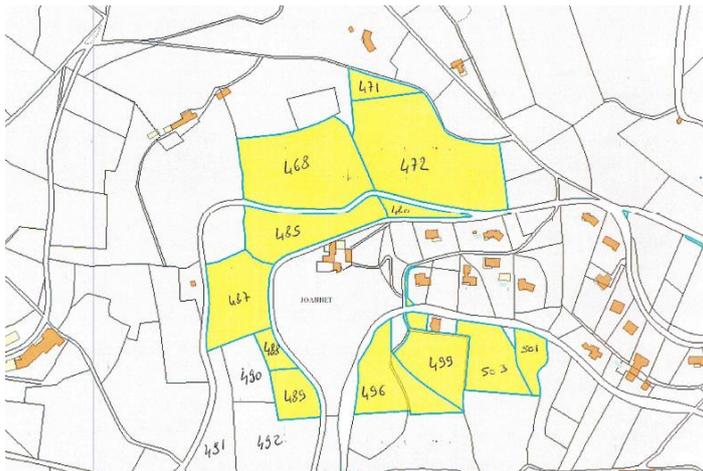
Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 15 Décembre 2020.

Cession des terrains communaux / Bail à la ferme

Le maire présente au conseil les propositions qui ont été étudiées avec les adjoints pour la cession des terrains communaux :

- Le prix a été fixé à 0.20€/m² pour l'ensemble des terrains.
- La vente se fera en lot pour 3 acquéreurs différents.
 - Gérard COQUARD les parcelles n°468, n°471 et n°472 pour un total de 27 140m²
 - Patrice DAVID les parcelles n°480, n°485, n°487, n°488 et n°489 pour un total de 16 355m²
 - François PERROUDON la parcelle n°496 pour un total de 5 580m²
- Les parcelles n°501 et 503 seront proposées à l'exploitation « au bonheur du potager » représentée par Blandine DUTOUR sous la forme d'un contrat de bail à la ferme pour une durée de 9 ans et un prix fixé à 110€/ha.

Le conseil approuve à l'unanimité ces décisions et les délibérations associées



Le maire propose ensuite au conseil la possibilité pour la commune d'acheter le terrain proche de la salle polyvalente (parcelle de 2100m²). Après un premier contact avec le propriétaire, celui-ci n'est pas opposé à la vente et demande de faire une proposition d'achat. Le maire rappelle que le terrain n'est pas constructible et est classé en zone loisir. A l'unanimité le conseil est d'accord pour l'achat, et débat pour la proposition financière d'achat du terrain. Le conseil s'accorde sur une proposition de prix à 0.80€/m².

Avance subvention cantine

Comme chaque année, l'association qui gère la cantine (APE) a fait la demande pour une avance sur leur subvention (subvention d'environ 5600€ par an). Florent CHIRAT propose de leur verser 2500€ en avance pour soutenir leur trésorerie. Le montant de la subvention globale sera finalisé lors du vote du budget.

Compte-rendu du Conseil Municipal

5 Février 2021
Début à 20h00

Présents : Florent Chirat, Cédric Blanc, Marie-Charlotte Chamfray, Gaëlle Guinet, Valérie Guiral, Romain Verny, Bertrand Giroud, Cyrille Goutte, Sylvie Carret, Freddy Goutte, Solange Peylaboud, Thierry Vanel, Aurélie Bouvy, Baptiste Delorme

Absent excusé : Alain Farjot

Secrétaire de séance : Baptiste Delorme

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Point informations CCPA

1. Projet PACTE DE GOUVERNANCE

La présentation du pacte de gouvernance du Pays de l'Arbresle a été envoyée aux conseillers avec la convocation au conseil municipal afin de permettre à ceux-ci de prendre connaissance du document au préalable. Ainsi le Maire ne revient que sur certains points qu'il souhaite souligner et mettre en avant :

- Les commissions thématiques ouvertes aux conseillers municipaux permettent d'être tenu au courant des avancées et décisions sur les différents sujets traités à la CCPA
- Les commissions thématiques ouvertes aux conseillers municipaux permettent d'être tenu au courant des avancées et décisions sur les différents sujets traités à la CCPA.
- Les conférences territoriales qui permettent d'organiser un dialogue entre communes. La commune de Saint Julien est inscrite dans le « Pôle Sud » comprenant les communes de Bibost, Bessenay, Courzieu, Chevinay, Saint Pierre La Palud et Sourcieux les mines.
- Les 17 communes sont désormais présentes au Bureau
- Une organisation pour le partage de l'information est en place avec notamment les comptes rendus des réunions mis en ligne sur une plateforme collective mise à disposition des élus communautaires
- La mutualisation de services dont profite notamment Saint Julien :
 - Ressources Humaines
 - Assistant de prévention
 - Marchés Publics
 - Informations Géographiques
 - Instruction des autorisations d'urbanisme

Le conseil approuve à l'unanimité le Pacte de Gouvernance et la délibération associée

2. Désignation des délégués communaux pour le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée PDIPR (élus ou associatif)

Après discussion, le conseil propose de demander à Marthe CHIRAT et Bernard DESSAINTJEAN, anciens élus et utilisateurs réguliers de ces chemins de représenter la commune.

Les représentants seront le relais de la commune auprès de l'office du tourisme et, dans un objectif à court terme, ils pourront aider à la mise à jour des fiches vertes de randonnée.

3. Infos diverses :

- Soutien à l'économie sur la période COVID : 84 commerces et artisans inscrits sur le territoire / 2 229 commandes de bons d'achats pour un total de 331 825€ / panier moyen 148€ / prise en charge de 20% du bon d'achat par la CCPA. Cette aide a été par ailleurs très appréciée des commerçants.
- Prise de compétence mobilité par la CCPA, plus d'informations seront transmises au prochain conseil.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE précise qu'une commission CCPA a eu lieu dans la semaine, un bureau d'étude est mandaté pour réaliser un diagnostic sur l'état de l'ensemble des voiries communautaires. Il semble à priori que les voiries communautaires de Saint Julien sont considérées en bon état.

Concernant les travaux : La réfection de la 2ème tranche de la montée de Granval est prévue au printemps 2021, pour rappel, elle correspond au cumul des enveloppes communautaires 2020 et 2021.

Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 février, passage du lamier pour l'entretien des abords sur les voies communautaires

Des devis sont en cours pour la remise en état d'une voirie communale aux Flachisses (correspondant à environ 250m de chemin) suite à l'acquisition d'un bâti pour résidence principale.

Les agents techniques ont mis à profit la période COVID et l'absence de manifestation pour repeindre entièrement les murs de la salle polyvalente.

Commission bâtiments

Cédric BLANC fait un point sur le chantier de l'Eglise :

Alain FARJOT et Gaëlle GUINET ont fait réaliser un chiffrage pour la réparation des abat-sons du clocher : il n'y a pas besoin à priori de les changer mais une remise en état est nécessaire. Une société spécialisée dans ce domaine propose un devis de 7 200 € TTC (recours nécessaire à une nacelle).

Le cadran de l'horloge serait également à remettre en état : un devis de 1 900€ est proposé.

Les finitions d'aménagement du bas du mur de soutènement (végétaux) sont estimées à environ 1 000€.

Enfin le chiffrage pour le remplacement des vitres de la sacristie s'élève à 2 600€.

Soit un total de 12 500€ qui rentrerait dans l'enveloppe globale du projet initial de l'opération église. Il faudra cependant prendre une décision rapidement sur le fait de terminer ces travaux et de les inscrire au budget 2021, car les subventions associées arrivent à échéance fin juin.

Commission Finances

Marie Charlotte CHAMFRAY rappelle qu'une réunion a eu lieu le 20 janvier avec le cabinet KPMG pour un accompagnement sur la clôture des comptes 2020.

Mercredi 17 février une nouvelle commission finances est programmée pour analyser les résultats à la clôture de l'exercice 2020. Il est ensuite prévu un débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget début Avril

Commission scolaire

Aurélie BOUVY précise qu'un nouveau protocole sanitaire doit être mis en place à la rentrée des vacances d'hiver. Une réunion avec Pascaline et la directrice d'école est prévue le 18 février pour voir comment le mettre en place.

La directrice a fait une demande de contribution pour l'achat de nouveaux matériels numériques (dans le cadre du plan de relance de l'état). Le dossier doit être déposé fin mars.

Valérie GUIRAL revient sur le bilan financier de la participation de la commune à la MJC qui avait été transmis aux conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance au préalable. Le montant de la participation augmente d'année en année et s'élève à 28 242.97€ pour l'année 2020. En 2020, 43 enfants de Saint Julien ont bénéficié du centre de loisirs (mercredi et vacances), ce qui représente 20 familles, et une grande partie des enfants de la commune ont bénéficié du périscolaire (matin et soir). Le mode de fonctionnement du financement par la commune est discuté par le conseil avec notamment la difficulté de prévoir le montant de la participation pour le budget prévisionnel. Une nouvelle réunion est prévue le 24 février avec la MJC et les communes associées. Cette charge, au global, reste importante pour la commune et impacte fortement le budget. Nous devons réfléchir à la pérennité de cet engagement.

Intervention de Thierry VANEL, notamment au sujet de la compétence petite enfance. Il souhaite que la CCPA puisse exercer la compétence au niveau de la coordination des activités petite enfance (micro-crèche, crèche), soutien et accompagnement important notamment pour les structures sous forme associative.

Commission action sociale

Solange PEYLABOUD et Thiery VANEL présentent les réflexions de la CCPA sur le sujet de l'inclusion numérique : beaucoup de démarches administratives auprès des services de l'état ou autres fournisseurs (énergie, téléphonie, etc..) se font désormais par voie numérique. Se pose la question d'un accompagnement possible des personnes non connectées ou en difficulté par rapport à ces démarches. La CCPA souhaite faire un état des lieux sur les besoins afin de définir les possibilités d'accompagnement communautaire à mettre en place. Le 1er constat est que la méconnaissance de l'outil informatique ne touche pas que nos aînés, mais aussi certains jeunes.

ADMR : une campagne de recrutement a été mise en place pour l'accompagnement des personnes car l'association rencontre de grosses difficultés au niveau des ressources humaines et peine à recruter. Le Maire rappelle que la commune soutient l'association en prenant en charge une partie du loyer des nouveaux locaux à Bessenay et participe au financement des repas livrés sur la commune.

Commission fleurissement / aménagement des abords du village

Baptiste DELORME informe le conseil sur la commande des fleurs estivales (devis de 1 480€). Pour le terreau et le paillage, une concertation avec Bessenay est en cours afin de mutualiser les achats.

La végétalisation en dessous du mur de l'église, place des Sources, sera réalisée au printemps avec des plantes vivaces.

Projet Aire de stockage des déchets verts : nous sommes toujours en attente des retours par rapport aux demandes de subventions.

Commission communication

Gaëlle GUINET revient sur la finalisation du bulletin municipal : Remerciements à l'ensemble des élus pour leur travail sur ce projet et l'aide à la distribution. Remerciements également aux partenaires qui ont accepté de sponsoriser ce bulletin à travers des encarts publicitaires.

Romain VERNY précise que le nouveau site internet est mis en ligne. On peut remercier Philippe VERNY de son aide précieuse pour cette mise à jour.

Commission associations

Bertrand GIROUD précise que le comité inter société souhaiterait pouvoir utiliser une partie du sous-sol de la salle polyvalente afin de stocker différents matériels (chapiteaux sur des remorques), de façon plus pratique. Le conseil semble plutôt favorable à cette demande, sous réserve d'une bonne gestion des clés du local et de solutions à trouver pour débarrasser les matériels stockés actuellement dans ce lieu.

Bibliothèque

Aurélie BOUVY revient sur le compte-rendu de la dernière commission. Une nouvelle recrue très dynamique a intégré l'équipe de bénévoles.

Création d'une page Facebook pour la bibliothèque :

<https://www.facebook.com/Bibliothèque-de-Saint-Julien-sur-Bibost-351107445978374/>

Ajout d'un nouveau créneau d'ouverture le mercredi de 16h à 18h.

Idée de mettre en place un écrivain public (aide à l'écriture dans sa globalité) est proposée. Discussion / réflexion autour de la mise à disposition possible d'un local communal avec une permanence ou sur rdv / mise en relation par l'intermédiaire de la mairie.

La commission demande la possibilité de refaire de nouveaux jeux de clés et d'ajouter d'une carte son ainsi qu'une enceinte sur l'ordinateur.

Projet de Mandat

Les services de l'état proposent l'élaboration d'un contrat territorial de relance et de transition énergétique (CRTE) sur le Pays de l'Arbresle. Les CRTE sont le nouvel outil contractuel de relation entre l'Etat et les collectivités territoriales. Ils doivent reposer sur un projet de territoire, incluant la stratégie de transition écologique et de cohésion du territoire, ainsi que le plan d'actions.

Il est demandé au Pays de l'Arbresle de voter son projet de CRTE début mai 2021 et aux communes de retourner leur « Fiche Projet » pour le 15 février à la CCPA. De ce fait, Florent CHIRAT insiste pour hiérarchiser et prioriser les projets structurants évoqués lors du débat sur le projet de mandat réalisé au dernier conseil. 2 axes d'orientation :

-Sécurisation et aménagement des entrées et du centre village

-Aménagement d'un espace loisirs pour les jeunes.

Thierry Vanel propose d'ajouter un versant écologique à l'aménagement du centre village avec l'absorption des sols, pour diminuer les flux d'eaux pluviales dans les réseaux.

Le Maire rappelle que la capacité d'autofinancement (déterminée à l'issue du bilan financier 2020) permettra de donner l'enveloppe budgétaire disponible pour les projets d'investissement.

Les nouveaux élus demandent qu'une présentation du PLU soit réalisée lors d'une prochaine commission générale afin de mieux appréhender les possibilités de développement de la commune.

Questions diverses

Désignation d'un référent forêt sur l'Ouest lyonnais : Florent Chirat propose de s'en charger.

Saint Julien fait partie du Programme National New Deal pour bénéficier d'une couverture mobile de la part des 4 opérateurs de téléphonie à la suite de l'arrêté ministériel recensant les zones blanches. Ces opérateurs doivent proposer des solutions afin d'améliorer la couverture.

Assemblée générale Micro-Crèche samedi 13 février à 10h à la maison des associations, présence de Thierry Vanel.

Prochain conseil municipal :

• Mardi 9 mars à 20h (présentation du bilan financier 2020 + débat d'orientation budgétaire)

• Vendredi 2 avril 20h, vote du budget primitif

Séance levée à 23h30

Micro-Crèche

Le 3 janvier dernier, la Micro-crèche Comme A La Maison a organisé en partenariat avec La Tonnelle de Saint Julien sur Bibost une vente de brioches et de galettes des rois. Nous avons eu le plaisir de réceptionner 85 commandes honorées avec brio par Guillaume qui a tout fait maison.

Nous avons aussi eu le plaisir de vous accueillir pour vous remettre vos brioches et galettes malgré des routes transformées en pistes de patinage par le verglas et un froid très saisissant. Mais vous avez tous réussi à venir récupérer vos commandes !

La matinée a été un succès et nous aurons sûrement le plaisir de réitérer ces ventes en début d'année 2022. En espérant une situation sanitaire meilleure, qui nous permettrait aussi de vous proposer une petite buvette en plus !

Merci à Guillaume qui en plus de nous avoir régalaré par ses préparations excellentes, nous a aussi mis à disposition pour l'occasion la terrasse de La Tonnelle. Merci à l'APE et à l'école pour nous avoir permis de faire passer l'information à tous les parents d'élèves. Merci aux parents bénévoles de l'Association qui ont répondu présents pour assurer la remise des galettes, nous avions froid mais nous avons partagé une belle matinée ensemble ! Et merci à vous tous pour votre participation pour cette 1^{ère} pour la Micro-crèche, les bénéfices permettent d'équiper la structure pour le bien-être de nos enfants.

Nous en profitons pour partager avec vous le Noël des enfants de la micro-crèche :



Pas de réunion, dans la salle polyvalente, de tous les parents et enfants cette année compte tenu du contexte sanitaire et pas d'apparition du Père-Noël non plus. Mais il n'a pas oublié les enfants pour autant !

L'Association a en effet permis au Père Noël de venir gâter les enfants qui ont eu la joie de découvrir pleins de cadeaux à ouvrir le 4 janvier, en revenant des vacances. Ils profitent de leurs nouveaux jouets et livres, tous ensemble, au sein de la structure et c'est d'autant plus profitable à tous ainsi !

A bientôt !



Bibliothèque

La Bibliothèque vous ouvre maintenant ses portes le mercredi de 16h à 18h, et le samedi de 10h à 12h. Vous pourrez trouver sur sa page Facebook les coups de cœur des lecteurs, les nouveautés, et des lectures à voix haute.

Photos du village et des alentours

Nous avons reçu beaucoup de belles photos de notre village suite à notre dernier St Ju-Lien et nous en remercions les auteurs.

Vous pouvez continuer de nous transmettre vos photos qui pourront être utilisées sur le futur site internet de la commune à l'adresse suivante :

cominfo@saintjulienurbibost.fr.

Site Internet de la commune

Le site internet de la commune a changé d'aspect depuis le lundi 21 Décembre. N'hésitez pas à aller le visiter.
L'adresse : <https://saintjulienurbibost.fr/fr/>

Dératisation

#AgirEnsemble

**BIEN S'INFORMER SUR LA
DÉRATISATION****LES BONS GESTES**

- S'assurer que les déchets ménagers soient stockés dans des conteneurs en plastique et que les déchets non recyclables soient dans des sacs poubelle fermés, dans un bac à couvercle noir.
- Ne pas laisser de denrées alimentaires ou détritux à l'extérieur des habitations.
- Grillager les soupiroux de cave et bouches d'aération.
- Désherber régulièrement les abords des habitations.
- Eloigner les stocks de bois des murs.

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle intervient 4 à 6 fois chaque année dans les zones où il y a prolifération.

Le maire a la responsabilité d'assurer la salubrité publique sur sa commune.



Chaque propriétaire doit faire le nécessaire pour dératifier, sans délai, les immeubles, caves, maisons, et/ou dépendances, comme la législation en fait l'obligation.

